

Illmo Sig. Direttore

Siena 11^a 7^{bre} 1804 125

141

106

96

Monsieur de M^l alme
gandier



Vincenzo Cap...

Adi 10. Julii 1804 2 in Siena

Noi infraff: Testimoni pregati dal sig: Vincenzo
Campolucci Cameriere di s: fu Monsieur Alfonso Gaudar
affermiamo che dopo la morte di s: fu sig: Gaudar gli
fu trovato a cintura una fascia da Denari, e visitate
le tasche da una parte vi erano sc: Dieci doppie Romane
in oro, e nell'altra sc: Dieci Luigi in oro, la
qual valuta restò nelle mani di s: fu sig: Vincenzo
Campolucci, e in fede pubblichiamo a scrivere anche con
nostro giuramento occorrendo, d'essere stati presenti
a quanto sopra

Io Simon Pietro Cigniani affermo quanto sopra M. P.

Io Gaetano Randini affermo quanto sopra
et in fede sc: p:ca.

adi 13 Jan 1804 N.º 100

254

Der Monsieur alfonso Jaudan

Hj. Sal di Chi: Chi. — | S Zij.
Maf. di Chi: Chi. — |
Chi: Chi. ot. ple. — |
acz.º di kato cedro — Zij
acz.º comt — Zij

M.

Jodri

adi 14. Feb 1874 N. 2

Su m. Alfonso Sudar 94

Sp. Sal di Chi Chi. —

Magistero di Chi. — S. E.

Chi Chi per. —

acc. di nota Cedro — B. J.

me. acc. Com. — B. M.

Soddi

adi 14 Feb 1802 N. 3.
Ecc il sig. Alfonso Judice

D. Decorsi di Chi. Chi. di Chi.
K far favoriri

Podda

I. Mayf. di Chi. Chi. Chi.
Sal di Chi. Chi. - 30.
Chi. Chi. ~~...~~ - 30.
M. e l' Scitga in acc.

Cont. 30

Podda

N. 4

adi 14 Feb 1807

Per Monsieur Alfonso Cardar

Q. Sal di Chi Chi — 3ij
Mag. di Chi. Chi — 3iis.

acc. Cme — 3v
ma.

A Sub.

Soddi

adi 14 1804

N^o 5.

Per Monsieur Messrs. Paudar

J. Aug^a Comed. — 11
Mlle. Aug^a — 11

M^{rs}. De Juf. — 11
Foddi

101

adi 13th 1872. N. 6.

For ~~Master~~ Alfons Jander

of Capri R. M. Vesicanti

Di appi: alle gambe

Toddi.

102

adi 15^o Iulij 1804 N. 7.

Per M. Alfonso Sudar 103

U. Decotto di Chi Chi. Dju

A far lavativi

Soddi.

157
Vincenzo Trenta quattro e 9.4.11
D. S. Anonimo Ricci 11

159

124

15

17

31

41

50

7

5

6

6

5

8

6

1

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Lire Cento Trenta quattro e 9.4 ^{1/2} ~~1/2~~
e ~~1/2~~ Scudi Romani di Paolo Ricci 11
uno formano Scudi venti e 5.17.

Dico ————— 20.17.

Pagari alla Locandiera ————— 011.80

Pagari al medico Rodoli ————— 03. —

Pagari al vetturino ————— 05. — 112. =

per Monsieur Feder ————— 03. — 88

per il viaggio di Campobasso ————— 05. — 05. =

un mese e mezzo servizio ————— 01. — 50

41 = 53

N. 1.

Adi. 16. Settembre 1804. In Siena

156

L'Infrascritto Pietro Bertini confessa aver
vuto da Monsieu Vincenzo Campolucci Curato
vivo di Monsieu Alfonsi Gaudas per il caso fatto
al naturale di fuo Gaudas Lire Otto Cent.
ed in fede. dico

Io Pietro Bertini ho Ricevute conia
copra mano &

N. 2.

Adi 17 Febre 1804

1st

Io Gostino Ceppi Chirurgo ho ricevuto Lire Due
avev attaccatura di Desiganti al Monsieu Alfonso Janda, ed in
fede M. Ceppi

~~Il~~

~~Il~~

N. 3. } Ad. 16. Jove 180 quattro in Siena 3

Funerale per Monsieur Alfonso Gaudar	
Funerale alla Cura di Cristofano N. 8. ---	
Beccamorto e Bidello. ---	1. 10. ---
N. 9 Falcate di S. A. di N. A. R. e B. e	
Proce, e Beccamorto ---	7. ---
N. 6 Torce di S. 2. Tina di S. Coppo. ---	2. 8. ---
N. 8 Falcate di S. A. di S. A. ---	5. 4. 8
S. 2 Cera di la Compagnia ---	4. 13. 4
S. 8. Cera. in due Candelotti di S. A. ---	
mea ---	1. 11. 4

Somma L. 56. 19. 4

Sol. Gio. Bindi Segreti. S. A. alla parte di Cristof.
 in Siena ho ricevuto L. e otto funerali, e appreso, come
 fatto secondo lo stile de' S. e le S. e, che sopra gli quali
 ho convenuto Vincenzo Compagnucci domestico di S. A. ---
 S. A. di S. A. di S. A. ---

dalla parte di Cristof. 16. Jove 1804.

Al. 17 - 7bre 1804 - in terra

Io Gaetano Bandini ho ricevuto dal
V. V. Vincenzo Cambrucci la vetro somma
in lire Cinquanta Sei 719.4 e in specie
17 pa

Dico 27 96 19.4



[Faint, mostly illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Conto di fu. Monsieur Alexandre Gaudar di medicina
li curati della Spezieria di Giuseppe Bordini
di Piazza Solomei di Siena Dare

1804 3. Apr. 13. 75.

R. 1.	Sal di china ch. = magistero di	
R. 2.	biacca china ch. = china ch. polo: pma:	
R. 3.	Fe. d. 3j. = acq. di fatto cedro	
R. 4.	S. ij. acq. com. S. ij. inf. — V ^o	9. —
R. 5.	Sal di china ch. magist. di china	
R. 6.	ch. ch. polo: p. j. d. S. S. acqua di	
R. 7.	fatto cedro S. ij. acq. comun. d. V. inf.	21. —
R. 8.	Decotto di china ch. d. ij. per	
R. 9.	lavativi lb. magist. di china ch.	
R. 10.	3ij. sal di ch. ch. S. S. ch. china	
R. 11.	polo: pma: Fe. d. S. inf. si scilga	
R. 12.	in acq. com. d. V	21. —
R. 13.	Sal di china ch. 3ij. magist.	
R. 14.	di ch. ch. 3ij. S. acq. com. d. V. inf.	11. —
R. 15.	acq. com. d. ij. al. inf. lig. d. j. inf.	10. —
R. 16.	15. d. Pasta di due respiranti	1. —
R. 17.	Decotto di ch. ch. d. jv fatto d. j. d.	
R. 18.	per far lavativi	2. —
Sono a pagamento 2 ^o		65. 10. —

Abi 17 = 7bre 1804 insiena

Lo Gaetano Bandini ho ricevuto la di conto
Somma in lire Septanta Cinque e 10/100

Di Pietro @ Vincenzo Campolucci
medicinali Serwitij ita Monjieu
affon Gaudas et infede ita

Lico. 69.10.7

N. 9 / Adi 17. Settembre 1804 112

Io Vittorio Ciombanti ho ricevuto dall' Sig. Vin-
=cense Canolucci Paoli tre N. Lavativi
fatti all' Sig. Alfonso Godar ed in fede M. D.
Dico _____ Paoli 3 _____

№ 6

2 di

Settembre 1807

113

Siena

Io Giuseppe Puligani Ricevuto Cudi Pudici
D'Uffizio Convenuto da Firenze a Roma
Fra me Monsiù Alfonso Gaudas questi
Sono vestaro da Firenze a Roma
e di più Ricevuto anch'ora Paoli.
dice il dico @ questi Sono di Bonamano
da Roma a Siena e no sapeno scrivere
pregò me Fortunato Agresti

le 23 Floreal

116

Repondu le 10 prairial an 8
13.

Monsieur d'Agén - Votre long silence je prend la liberté
de vous écrire d'Agén ce que me mande Mr Bartaut
vous auriez la bonté de faire estimer les effets
de mon malheureux frere et sans doute qu'à présent
la vente en est faite comme il étoit convenu
l'employ que mes parents comptent faire de cet argent
nous est fait désirer à tout ce qui fut remis promptement
à Mr Bartaut qui veut bien se charger de faire
élever un monument simple à la mémoire de
celui que nous regrettons tous. Vous sçavez bien
monsieur vous qui les avez partagés que dans une
pareille occasion le plus ou moins d'avantage a

114 bis
Voulez les effets est de peu d'importance.

je dois aussi vous prier de la part de mon père
de lui faire passer la copie de l'extrait mortuaire
que vous a remis Mr Martaut si elle ne vous
est point utile. j'espère aussi monsieur que vous
voudrez bien ne point oublier l'intérêt que nous
mettons à tout ce qu'il a produit et que vous ne
négligerez point dans la tenue l'occupation de nous
faire parvenir ses ouvrages.

recevez mes très remerciements pour tout ce dont
vous avez bien voulu vous charger et l'assurance
de ma parfaite considération sur vient que je suis
journellement par toujours content de sa santé et très
chargé lorsque je vous écrirai de vous dire mille
chose de sa part j'espère que vous voudrez bien ne
point m'oublier auprès de Mr Juviz et de Mlle Nancy
M. de la Verdine

115

à Monsieur Juvé
Directeur de l'École de peinture
à Rome
à Rome

Ati

adi 17 Nov 1844

116

Io sottoscritto confesso d'aver ricevuto una doppia romana
di mio morante di esito fatto al fu Alfonso Jaudar
ed in fede della verità

Giust. Joddi M. Jca

H.S.

117
Dì 18. 76^{to} = 1804 = in Siena ==

Io Niccolò Becheroni Locandiere dell' Aquila Nera
ho ricevuto dal Sig. Vincenzo Camptucci Cameriere
del Re Alfonso Sarda Francesco paoli ven-
ticinque Fiorantini, che tanti paga, per inco-
do dato al Sud: abitazione di Camera, consumo di
lume, e tutto ciò, che è stato servibile per il med.
e paoli, che sono per il Cameriere, d'altro
Uomo, che l' hanno assistito nel corso della sua
Malattia, ed in sede ~~di~~ di 28.

1799
A Siena li 17 Febre 1804

118

Io sottoscritto ho ricevuto da Vincenzo Compagni
piastre cinque Firentine per un anno a mio
trasporto a Como dico

Il 5.

io Ant. Cestoni

110 Conto di Monsieur Godar cominciando dal giorno

119

10	7mbre mattina sera mancia al cameriere	124
	pagato un fiasco à compagni di carrozza	15
	Zucaro	07½
11	cameriere evitto	31
12	cameriere evitto	41
13	siena	00
	Limoni Zucaro	12½
14	facchini	15
	piccione e vicella per il brodo	20
15	piccione e vicella	20
16	5. canigie lavate	25
	2 lenzola	08
	4 farroletti e due salviette	06
	1 foderetta scatola e il cavo	21

con li acclusi testimoni volendo essere pagati li vetturini guardassimo nelle saecchie e vi trovassimo 7. piastre un francescone e due papetti che in tutto forma sc. 40. e dovendo avere li me desimi scudi. 9. che si ne avevano ricevuti la strada incluso una piastra che ricevè in Roma di caparra ed una di bona mano aggiunsi - 60

Somma 3	148
più dato al aiuto della notata	30
un paio di carboni	40

Somma 3 188
 Ho ricevuto la sudetta somma
 Vincenzo Campolucci

170
conto di Campolucci fl. 11
e di suoi cibari

10	Umbre	—	—	34
11	—	—	—	35
12	—	—	—	34
13	Siena	—	—	32
14	—	—	—	37
15	—	—	—	35
16	—	—	—	38
17	—	—	—	35
18	—	—	—	34
19	—	—	—	35
20	—	—	—	36
21	—	—	—	38
	Dogana Giacchino	—	—	12
	sei giorni di letto	—	—	60

Somma fl. 570

Si riceve la sudetta somma
Vincenzo Campolucci

34

Paris

le 3 Janvier Samedi.

121

Repondre le 20 prairial
an 15.

Monsieur

C'est j'espère mon arrivée ici que je m'improviserai
de remplir avec vous la promesse que je vous ai faite
de vous donner de mes nouvelles. mon voyage a quelques
fatigues près a cependant été heureux jusqu'à me voir
revenir a Paris sain et sauf. Vous aviez de Monsieur
recevoir une lettre de mon père qui vous prioit en
mon absence de faire une petite vente de l'effet
de mon frère je suis chargé de sa part de vous prier
de remettre a Mr Bouteant le montant de la somme
qui en résultera. Les dépenses comme vous pouvez bien
juger ne sont pas comprises dans les choses qui doivent
être vendues je vous prierais aussi de remettre au
maître de musique l'instrument que je lui ai promis

121bis

Je remette a Mr L'abbé toute la musique et les pistoles
de mon frere avec leurs étuis et leur moule a coudre
vos lettres monsieur sont remises a leur adresse. elles
ne sont pas arrivées aussi promptement que je l'aurais
désiré ayant été obligé de faire un séjour de 8 jours
en route croyez cependant que j'y ai mis tout l'empres-
sement que je mettrai une chose dont vous voudriez
bien me charger.

Voulez vous bien monsieur vous charger de présenter
mes respects a madame Juvie. et a Mademoiselle
Genevieve. et agréer l'assurance de mon estime et de mon
amitié.

St. Florent Savardine

Je laisse la plume a mon pere qui va lui même
vous faire ses remerciements et vous expliquer sa
intention. je n'ai pas eu le temps de voir Mr Vincent
ni de faire que d'arriver.

121bis

Je remette a Mr. L'abbé toute la musique et les pistoles
 de mon frere avec leurs titres et deux moules a Colles
 vos lettres monsieur sont remises a leur adresse. elles
 ne sont pas arrivées aussi promptement que je l'aurais
 désiré ayant été obligé de faire un séjour de 8 jours
 en route croyez cependant que j'y ai mis tout l'empres-
 sement que j'y mettrai une chose dont vous voudrez
 bien me charger.

Voulez vous bien monsieur vous charger de présenter
 mes respects a madame Juvis et a Mademoiselle
 beney. Agréez l'assurance de mon estime et de mon
 amitié

J. Filvain

Je laisse la plume a mon pere qui va lui même
 vous faire ses remerciements et vous expliquer ses
 intentions je n'ai que encore pu voir Mr. Vincent
 me faisant que d'arriver.

122

J'ai prié Monsieur, mon fils de me laisser
 un peu de place pour joindre mes remerciements
 aux siens vous voudrez faire vendre de la manière
 que vous jugerez la moins dispendieuse le peu
 d'affets qui restent de la réserve des effets cy dessus désignés
 bien chéri et bien regretté je vous assure comme
 le produit est destiné a quelques dépenses que Mr.
 artaud veut bien se charger vous voudrez bien
 ou remettre le montant vous m'obligerez de faire cette
 petite besogne le plutôt possible vous ne doutez pas
 que d'après la tendresse que nous avons ma femme
 et moi pour le fils si chéri nous ne désirions avec
 passion avoir tous les desseins et tableaux qui viennent
 de lui nous nous joignons tous les deux pour vous prier
 instamment d'en avoir le plus grand soin et de nous les
 faire passer le plus promptement qu'il sera possible
 quoique je prévois que cela ne pourra peut être se
 faire que par l'envoi qu'on fera des ouvrages de ce genre
 j'avois écrit a mon fils S. Filvain une lettre de change
 de 1000^{fr} croyant qu'il seroit obligé de se présenter quelque
 temps je vous prie au cas de son absence d'ouvrir la lettre
 on étroit son effet et de me le renvoyer si le crois a l'heure que
 vous aurez en vue pour recevoir agréés Monsieur mon respect et ma
 reconnaissance Votre très humble et dévoué
 serviteur J. Filvain

122
j'ai prié Monsieur, mon fils de me laisser
un peu de place pour joindre mes remerciements
aux siens vous voudrez faire vendre de la manière
que vous jugerez la moins dispendieuse le peu
d'effets qui restent de la pauvre et fofuse enfour
bien chéri et bien regrette je vous assure comme
le produit est destiné a quelques dépenses que M.
artaud veut bien se charger vous voudrez bien
en remettre le montant vous m'obligerez de faire cette
petite besogne le plutôt possible vous ne doutez pas
que d'après la tendresse que nous avions ma femme
et moi pour le fils si chéri nous ne désirions avec
passion avoir tous les desseins et tableaux qui viennent
de lui nous nous joignons tous les deux pour vous prier
instamment d'en avoir le plus grand soin et de nous les
faire passer le plus promptement qu'il sera possible
quoique je prévois que cela ne pourra peut être se
faire que par l'envoi qu'on fera des ouvrages de ce que
j'avois envoyé a mon fils S. Filvain une lettre de change
de 1000^{fr} croyant qu'il seroit obligé de rester a Rome quelque
tems je vous prie au cas de son absence d'ouvrir la lettre
ou etoit cet effet et de me le renvoyer si la Croix a l'heure que je
vous en ai écrit. pour revenir agréer Monsieur mon respect et ma
reconnoissance Votre très humble et ob. serviteur Gaudon l'aveugle père

122 bis

Monsieur Juvin
Directeur de l'Académie
de France à Rome

à Rome

a paris le 12 janvier - 1805

123

Repondu le 20 janvier au 13.

J'ai reçu Monsieur votre lettre du 1^o. Miroso
dans laquelle vous avez eu la bonté d'insérer
la lettre de change de deux pistoles que j'^{avois} en
à mon fils je vous remercie bien de votre
exactitude vous me parlez de la difficulté qu'il
y aura à se défaire de la très mince garde robe
de mon pauvre alfonse je vous assure que je mets
bien peu d'intérêt à tout cela vente forcée ou à
l'amiable tout cela m'est égal considérez le dedans
je vous prie ce qui vous sera le moins embarrassant
vous m'obligerez comme je vous l'ai déjà marqué
de remettre à M. artoux le montant de cette vente
il a bien voulu se charger de quelques petits
détails ^{relatifs} à l'entant que je jure tous les jours
j'ai été induit en erreur au sujet de l'establiement
je croyois que celui que son frere se propose de
finir étoit un autre sujet que celui de venant
à itaque je me dedis bien et je mets à celui la

tous l'intérêt que je mettois à l'autre qui
 n'étoit que dans la tête j'accepte avec plaisir
 l'offre que vous me faites de me faire passer
 les établissemens deffins en me donnant
 les moyens de les recouvrer je vous assure
 que rien ne me sera plus agréable et que j'en
 serai très reconnaissant. vous voudrez bien
 me dire dans le tems ce que cela vous aura
 occasionné de frais ils vous seront remboursés
 très promptement adieu Monsieur St. Julien
 qui continue à se bien porter me charge de
 vous dire mille choses obligées et se joins
 à moi pour vous remercier de l'intérêt que
 vous avez bien voulu prendre à l'objet de
 nos éternels regrets d'aignés agréés Monsieur
 mon respect très humble votre serviteur très
 humb. et obéiss. gaudard taxeridine pere

rue des Saussaies N.° 5
 fauboury honore

Rom 6 20 mars 1793 an 13.

pardon Monsieur si j'ai tardé à vous répondre
 à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
 le 12 june 1793 dernier dans laquelle vous m'accusés

Le retour de la lettre de change que vous m'avez remise
de vous envoyer au cas que M. votre fils fut parti de
Rome.

Suivant vos intentions j'ai vendu cet effet de votre
due personne j'en avais d'abord fait faire
l'affirmation que vous trouverez ci-jointe

montante le somme de ^{pièces} 67 = 75 ^{deniers}

La vente s'est effectuée moyennant ^{pièces} 69 = 73 ^{deniers}

qui j'ai suivant votre demande remis à M. Artant
du quel vous trouverez ici inclus le reçu

Je saisirai la première occasion favorable
pour vous faire passer ce qui restera de l'argent
et de l'entretien de votre enfant, le tout ~~selon~~

Comme le Souverain de tel excellentes qualités
peuvent ^{seul} calmer la douloureuse impression que la
perte de l'enfant dans mon cœur

après y avoir pris Monsieur l'abbé de mon
prieurement pour tout ce qui pourroit vous être agréable
et croire moi tout dévoué votre très humble et obéissant
Leviteur J.

124bis

A Monsieur

Monsieur Supplémentaire
de l'Académie des Sciences et des Arts

A Rome —

Illmo Sig. Direttore

Siena 113 7mbre 1804: 125

Depinta 6 18 7^{to} 1804

Il viaggio fin qui è andato competentemente bene, questa mattina
dovendo smontare la calesse Monsieur Alfonso mi è
convenuto prendere de facchini & farlo portare nel
letto non conrette più, andato affatto, & chiamato
subito medici li quali anno fatto la presubita ordinazione;
li venturini son voluti parire vino voluto essere pa-
gati ed eccome la riceuta questo e quel tanto che è
accaduto in questo oggi. —
in questa notte entrando il venerdì alle ore era della
mattina a cominciare a parlare ed è potuto con gran
da fatica spogliarlo e metterlo a letto aspetto il medico
e venuto il medico. Dice essere febbre perniciosa eurgica, con-
tutto ciò spero nel medesimo alle 11. della mattina e venuta no-
va cessione di febbre e seguita e siamo alle 8. della sera
mi aiuto con delle cocchiari di robba per bocca, alle 9. as-
petto il medico Lodoli —
venuto il medico lo trova niente meglio di ieri a sera
a dato l'ordinazione de lavativi con il decocto di china
li quali si stanno facendo, questa sera à un poco di sin-
gorro che tanto a semanti come a lodoli non gli piace,
sabato mattina sta senza parola il medico gli ha or-
dinato li vissigari alle gambe sono le nove e si è esa-
guito l'ordinazione —
tornato il medico alla 4 pomeridiana, trovava in pessimo sta-
to con nova cessione, quello che sarà in avvenire Iddio
lo sa; quando parti la carrozza essendo in compagnia
nostra Pietro Pio di piazza di spagna lo supplicai subito
arrivato a fiorenza ne avesse dato avviso a Monsieur
Gianà e Frangia spero in questa sera vederli in Siena;
tanto mi succede mio Sig. Direttore che io sono for-
di me non risparmiando & il medesimo ogni mia
servitu ed ansioso de suoi a me onorati comandi con tut-
ta stima mi dico

Vilmo e Dno Sereno

Vincenzo Campolucci

All' Ill^{me} Sig. Sig. Paolo Colmo
a Monsieur Souve
Villa Medici
Accademia di Francia
Roma

Illmo Sig.

Siena 16embre 1804

127

Per le 90 tavole stant à grand nombre que
Campolucci m'en a données il n'a pas été fait
rapport à cette lettre —

Seguendo il giornale di quanto è accaduto la sera
di sabato tornato il medico non fa altre ordina-
zioni e mi dice che non faccia altre speranze di
sua salute e prenda un aiuto con me perché
nel far del giorno mi poteva percolare ed ap-
presi il consiglio de' comi ed in fatti alle tre
della Domenica mattina perdesi il mio caro
Monsieur Godar senza che abbia potuto vedere
ne Famà ne Frangia li quali mi avrebbero
assistito in queste circostanze, sto aspettando
occasione di ritornare e renderli conto in
che maniera mi sono regolato, e con la solita
dovea scrivermi di ciò

M. Bembo di B. Illmo
Vincenzo Campolucci

127 bis

All. M. M. Sig. Sig. Prone (Corno)

A Monsieur Fouve Direc
tor della Accademia di
Francia

Roma

128

Siena 15 Feb ore una pomeridiana

Requiesce le 18 - Feb - 1804

Siorri 15 del corrente mese di Feb 1804 io
infragito all'ora due pomeridiana ho ispirato
il Sig. Alfonso Sudar alla presenza d'altri suoi
compagni di viaggio, ed ho riconosciuto esser ma-
lato di febbre maligna comata; al momento
fu ordinata una conveniente dose di Chi: Chi: con
Rauj: e tal di China scolti in acqua di ^{l'infus} ~~l'infus~~
ro, ed acq: comune, la quale con somma
difficoltà potè esser trasportata in parte, essendo ^{l'infus} ~~l'infus~~
mo del tutto mancante di cognizione, ed impedita la de-
gluazione; nel di sequente la febbre perde della
declinazione, ed i sintomi tutti si mitigarono, ma
dopo due ore, spenggiato il nuovo accesso feb-
bile, il malato ricadde nel solito grado densore

[Faint mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side]

[Faint handwritten text]

la vera maligna Coma; in questi' oggi la deduzione
 e' stata molto minore, e l'incurabile diffi-
 cili di farli passare cosa alcuna giustamen-
 te per temere che debba terminare con la morte.
 E in loro stati applicati i Vesicanti, e si
 prescrivevano i lavanti con J. di Senna, e si temeva
 necessariamente di mandarli farli passare
 quella Clava, e per preparazioni che e' capace
 di passare ma da ieri sera a questa notte
 ma ogni tentativo e' stato inutile.

[Faint handwritten text]

[Faint mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side]

Paris le dimanche 4 Novemb. 1804

App. Du 30 frimair an 13. D'être éloigné

110

Combien il est affreux mon bon ami on ne peut se rien dire
les lettres se croisent et on ne s'entend plus ce qui me
console c'est que tu te portes bien nous avons reçu Vendredi
2 Novemb. la lettre que tu ^a écrite de Florence à ton oncle nous
^{hier Samedi 3 nov. matin}
t'avons écrit ton oncle et moi à ton poste restante ne sachants
rien de tes nouvelles dispositions le soir nous avons reçu ta
lettre de Rome par laquelle tu nous marque que tu attends
de nos nouvelles si la lettre que je t'ai adressée à Florence
et que sûrement tu as à présent ne t'as pas décidé à prendre
un parti n'ayant pu dans la première doute entrer dans
aucun détail celle cy plus circonstanciée ne te laissera
aucune incertitude je te répéterai bien que si tu veux rester
quelques mois je l'approuverai et t'enverrai des fonds moi
comme tu parois bien porté à revenir et que ce dernier
parti est celui qui nous flatte le plus car tu ne doute pas
combien nous avons besoin de consolation sitôt cette lettre
reçue tu feras vendre ^{tous} les effets de ton frere car je ne crois
pas qu'il y en ait aucun à ta conservation si y en avoit
tu les otterois et comme ta malte ne pourroit pas les contenir
tu te servirois de la sienne et vendroit l'autre avec le produit
tel quel tu acquitterois les dettes ou partie des dettes de ton
frere car je ne fais rien si d'après tes calculs tu crois pouvoir
prendre quelque chose sur l'argent qui te reste ce seroit

en acquittement de la dette je t'observe une chose et c'est
 a quoi tu dois bien prendre garde c'est de ne pas garder si juste
 que tu n'es que tu n'es que ce qu'il faut pour te conduire
 on ne fait ce qui peut arriver en route si tes arrangements
 faits il reste quelques choses a payer écris moi tout de
 suite la somme et a qui il faut payer j'enverrai tout de
 suite et cela sans delay une lettre de change si je ne trouve
 pas d'autre moyen de faire passer des fonds quoique je
 ne sois pas connu la bas on fait peut-etre bien que j'ai
 quelque fortune et j'espere qu'on aura pas d'inquietude
 dans quelques details que j'ai eu par riuochet car je n'ai pas
 vu M. Vincent on m'a dit que le domestique qui a suivi mon
 pauvre onfame a Sienna on a eu grand soin mon intention
 est qu'il soit recompense je t'en laisse le soin mon ami tu
 sauras bien ce qu'il lui faut donner on m'a dit aussi que
 M. Jusé avoit ete un peu fache d'un manque de confiance
 de la part d'Alfonse qui en partant avoit remis a un de ses
 camarades une clef avec priere de ne la remettre qu'a toy
 je crois M. Jusé trop sage pour avoir garde son merconten^{Stemmen}
 longtems et j'en serois fache il doit bien savoir que les
 jeunes gens mettent bien souvent de l'importance a de
 petites betises qui n'occuperoient pas un homme aye l'idee
 de finir le tableau m'a fait grand plaisir c'est ^{un} ouvrage qui
 nous occupera Songe mon ami que je veux avoir tout ce qui

tiens de lui en peinture et en dessin je crois qu'on ¹³¹peut
pas encoir disposer de son rotand il faut quil soit vu a rome et
a paris pourra ton disposer de l'esquisse de ce grand vilain
tableau d'ulisse qui la tant echauffe il doit y avoir aussi
un tableau de tot et ses filles je n'ai besoin que des toiles
on fait faire des chappis ta mere ne se porte toujours pas
bien le malheureux evenement que nous e prouvons n'est
pas propre a guerir adieu mon bon ami je me porte
assez bien ecris nous le plus souvens que tu pourras un
mot seulement celui je me porte bien gene te demande
que cela ta mere ton oncle ~~ta tante~~ dormi et moi nous
tembrassons bien — gaudas l'averdine, pere

comme je prie Monsieur Suxé que je salue d'overrir
cette lettre en cas que tu sois parti je le prie aussi si tu
avois laisse quelque chose a faire de vouloir bien le
supléer dans tout ce que je t'ai dit de faire et m'en
donner avis a M. l'averdine rue de souffaies n°5 et obligera
beaucoup son tres humble serviteur

131 bis

Jul

A Monsieur

Monsieur St. Sulpain Laverdine Chier
M. Suré directeur de l'Académie des beaux
arts a rome

M. Suré en prie d'ouvrir cette lettre
si M. St. Sulpain Laverdine est parti

A ROME

85

141

35 = 1/4

106

11

315

55

11

33

3465

3465

6930

16

315

80

11

33

16

48

2 = 205040

115040

10040

16

3

48

32 = 10

50 = 40

0 = 36

53 = 70

34 = 65

69

35 = 34

36 = 36

115

140

36

36

4140

207 = 4

2 = 10

209

11 1/2

36

7

41

Paris Samedi 1^{er} Decemb. 1804

Reçu le 21 p^{er} de Regardu le 30 frim. an 13

132

nous n'avons mon bon ami, que des compliments à te faire sur ton exactitude à nous écrire ce qui nous fait grand plaisir; ton oncle a reçu bien la lettre que tu lui écris datée du 15 Novemb. par la diligence quelle a mis il ne paroît pas quelle ait passé par aucune fumigation les papiers ont pourtant fait icy un grand étalage des précautions que l'on prenoit en Italie et en Suisse pour fermer les passages, tu pense bien que tous le conflit de nouvelles n'est pas amusant mais tu te porte bien et cela me rassure je t'envoie à tout événement un effet de cent pistoles sur un négociant de Rome si par hasard tu n'y étois pas je prie M^r. Surer de me renvoyer mon effet. C'est M^r. Pommereon qui comme tu sais a la manufacture pagnon qui me l'a procuré tu vas chez il signor Tritoni^o qui ^{est prévenu et} sûrement te comptera la somme il prete ^{vera} quelques petits frais tu ne manqueras pas de m'accuser la réception de cette lettre cela est très essentiel si les circonstances t'obligeroient de rester quelques tems en Italie car tu sais bien que nous ne voulons pas que tu t'expose en rien pour revenir tu pourrois prendre quelques maîtres je t'escorte fort

M^r Antoine premier secrétaire de Legation attend après l'achat d'un alphabet pour pour l'œuvre
 son acte de décès sur les registres et vous en luyez un extrait conform, j'espère que M^r de Villain
 sera arrivé en bon santé à Paris et qu'il nous en donnera de nouvelles; il n'est point possible d'aller; preteux
 j'aurais un grand plaisir de le voir quelque tems à Rome.

132 bis

a profiter de ce temps ~~de~~ pour apprendre l'italien
mais pour y faire quelques progrès il faudroit
faire ~~quelques~~ connoissances avec des italiens
au reste tu sens bien que tout ce que je dis la fin
pour causer avec toi car on ne dit et on ne fait rien
d'apropos a 300 lieues ta mere n'est pas encore
bien remise il lui faudroit de l'exercice et tu sais
quelle est paresseuse pour moi je sors mais
pour marcher j'ai bien de la peine a voir du
monde tout le monde est en l'air pour la fete du
couronnement les preparatifs sont immenses et
pour surcroit le temps est superbe adieu mon cher
ami je t'embrasse de tout mon coeur ainsi fait
ta mere et ton oncle le dernier Vouloir t'ecrive
au jourd'hui je l'ai engage a remettre son epitre
a huitaine pour que tu aie tous les 8 jours de
nos nouvelles je n'ai pas entendu parler de M.
de Boisbrion je lui ai pourtant ecrit deux lettres
je ne sais par consequent ce que desiens Carboneau
adieu encore une fois ton pere gaudav la perdine

je prends la liberté, Monsieur, de vous prier
 au cas que mon fils soit parti, d'ouvrir cette
 lettre, et de me renvoyer l'effet qui y est contenu;
 et qui desirerois inutile s'il laissoit quelques dettes
 vous voudriez bien m'en dire le montant je
 renverrois tout de suite ~~la somme~~ ~~pour~~ une autre
 lettre de change on peut être sans aucune
 inquietude il faudroit y comprendre les frais de
 port de lettres pardon monsieur de ces petits
 details agréés s'il vous plait mon respect et mes
 remerciements gaudav l'axerdine



Monsieur

J'ai reçu la lettre que vous avez écrit à Mr votre fils le 4 de ce desirerois etant parti de
 Bonn suivant l'invitation andalous de l'adelle je suis ouvert, je voit que votre intention
 est que cet effet de votre fils soit payé par le port de Bonn. J'en ai fait la description avec Mr l'abbé
 et il en porte un double pour lui qui vous mettra à même de le payer et que vous jugerez à propos
 le tout a été informé d'aut la note à l'exception des deniers de l'abbé et de l'abbé, dont on ne
 peut compter de marquant que le d'adelle, et son grand tableau d'abbé. Comme
 l'un doit être exposé ici et l'autre à Paris, j'aurai dans le temps de vous instruire
 de ce qu'il y aura à faire pour le retirer, cet ouvrage est votre propriété et y joindrai
 le tableau comme, quant au d'adelle je pense que je trouverai à l'un et l'autre occasion
 pour vous le faire passer aussi que le grand tableau de la grande Compagnie une Poge
 d'abbé d'un petit tableau de l'abbé et deux ou trois autres petites toiles, on vient de me remettre

Io sotto scritto, essendo stato prescelto come suo
cameriere accompagnare nel viaggio intra
preso da Roma in Fiorenza al Fu' Monsieur
Alfonso Codari, e per la perdita fatta del mede-
simo in Siena, nel mio ritorno è consegnia-
to al sig. Direttore della Accademia di
Francia in Roma quanto esisteva di ve-
stiaro appresso di se. e di più luigi die-
ci, doppie due, e baiocchi ottanta, residuo
delle seddici doppie e luigi dieci trova-
te al defonto quando fu spogliato come
apparisce da testimoni, e per gratitudi-
ne dell'attenzione usata, il medesimo
sig. Direttore mi ha regalato un lugi-
gi d'oro

Vincenzo Cambrini

135

Etat des effets appartenants à Monsieur Alphonse
Gaudar pensionnaire peintre à l'Ecole française des
beaux arts à Rome.

Vingt deux chemises dont douze fines
de mouchoirs de batiste et six de couleur
trois paires de bas de soie, six paires de bas de coton, quatre
paires en fil. Vingt deux paires de chaussons
deux jabots, Une cravatte de soie noire
trois bonnets de nuit et cinq serretête
deux Calcons
ouze Serriettes
sept Gilets blancs dont deux à manche et deux Gilet de
couleur en toile
Un habit et une Redingotte, un pantalon de soie, quatre
pantalons de Nankin, deux salottes et un Gilet de Nankin,
Un pantalon de toile blanche, un pantalon de drap bleu, Une
culotte de soie noire, Une paire de Guêtres de drap noir, trois
paires de Guêtres de Nankin, deux gilets noirs, dont un en
drap et l'autre en soie, trois paires de bottes, deux paires de bas,
Un Violon et l'archet
deux petits cahiers de musique de chant, huit autres plus grands,
deux cahiers de croquis dont un blanc, deux fleurs et deux
masques, une petite table en plâtrage, un chapeau, un

Sorte manteau, Une Valise, deux Pistols et un Cuir. Une pierre à la main,
Un couteau de chasse, une paire de pistolet avec son Cui, Une boîte à
couleur de Campagne avec sa palette, un petit Siege, Un chariot
de Campagne

deux Esquisses peintes, deux paysages peints et une toile sur laquelle
existe une petite esquisse. trois dessins d'après Raphaël à la pierre
noire, huit autres dessins d'après Raphaël dont sept à l'Aloupe et
un à la pierre dure. Une Venus découverte d'après la toile à l'Aloupe,
trois académies d'après nature. Quinze études pour un tableau. Un
paysage d'après nature lavé à l'encre de la Chine, une Esquisse lavée,
une autre Esquisse lavée, deux études de paysage à la pierre dure, un
dessin à la plume huit gravures vingt et un croquis

Plus ouz bastres quatre vingt des bayes. une montre
d'argent

reçu La montre plus onze piastres quatre vingt dix
bayes

M. Silvain De Lorde Dines

Monsieur Jure ma remis les pistoles et papiers de
musique mentionnés ci-dessus le 23. Juin 1803.

Monsieur Jure ma remis également les Esquisses
peintes et dessinées de mes croquis gravures enoués
ci-dessus le 29. Juillet 1806. Jure

Nota è stima di alcuni Abiti, Biancherie ed altro
esistenti dentro un baule di Provvidenza del Sig. So-
dar. e sono li seguenti cose

N. 12 Canigie da Uomo di diversa Tela parte delle medesimo usate assai, e votte	9:60
Abiti 10 molto più Ordinarie ed in buon stato	6 —
N. 10 Fazzoletti piccoli di Batista	12 —
Altri Sei di Colore di diverse qualità	— 90
N. 3 para Calze di Seta in parte usate assai	1:60
N. 6 para Calze di Filo, e Fioretto usate assai	— 90
Abiti 4 para di Tinte Cenerine usate assai	— 75
N. 12 para di Solette di diverse qualità	— 12 —
Un Fazzoletto di Seta negro votto, e due Scami- giate di Mosolino Batistato	— 45
N. 3 Bavettini di Bonbau votti, e N. 5 Cuffie di Seta y la notte	— 50
Due para di Mutanda in parte votte	— 30
N. 11 Saboiette di diverse qualità	12:75
N. 7 Corpetti bianchi di diverse qualità	3:10
Altri due Cparati	1:10
Un Abito sia rustacore di panno Turchi- no in ottimo stato	6 —
Un Soprato do simile più usato	6 —
	<hr/> 43:15

Un paio Bragalon di pelle gialla — — —	12:50
1404 Un paio di Bragalon di Anchen — — —	4: —
Altre due para Calsoni, e due Corpetti di Anchen in buon stato — — —	12:40
Un paio Bragalon di Tela bianca — — —	50
Altro paio simile di panno Torchino usat — — —	2:100
Calsoni, e Corpetto di raso d'India Negro — — —	2:60
1404 Un paio Stivaletti di Anchen, ed altro paio di panno Negro ed un Corpetto simile usat — — —	1 —
1403 Un paio di Stivali, e due para di Scarpe parte in buon stato, e parte rapazzati — — —	4:100
Due Rasori, ed una pietra d. Affilare — — —	80
Un Violino guasto — — —	50
Alcuni Fioretti rotti e due Mascave — — —	60
Un Capote Tonda di Felvo con Cocarda Francese in buon stato — — —	1 —
Un palosso, o sia Sciabolino guarnito di Ottone Innargentato con suo porta Palosso di Cuame il tutto Ordinarissimo — — —	1 —
Alcuni Ordigni da Pittore y Campagna — — —	1 —
Un Baule con sua serratura e Lucchetto — — —	2:50
Una Valigia di Vacchetta usata assai — — —	80
Lo Sotto Scritto Pubblico Levato Regattiere — — —	67:75

138

secondo Stato chiamato dal Jus. no Sig. Direttore dell
Accademia di Francia in Roma ad effetto di stima
e ad apprezzare tutte le qui descritte robe di pertinenza
già del Sig. Alfonso Gaudar le quali cose tutte essendo
State da me apprezzate come sopra ne faccio la pre-
sente perizia secondo la mia pratica, Arte, e Coscienza
in Sede di Roma Primo Aprile 1805

Giacomo Argerich Perito Sud.

J'en ai envoyé la copie à M. Gaudar par le 5 Juin 1805 avec la
quittance de M. Artaud auquel j'ai remis pour la vente de l'effet
ci-dessus la somme de six cents vingt écus soixante sous
dix centimes comme il l'est prouvé par la quittance ci-jointe

Handwritten text at the top of the page, appearing to be bleed-through from the reverse side. The text is mirrored and difficult to decipher but seems to contain several lines of a letter or document.

138615
Go Lette Sentto oricuto Schuff-Salt
Mancita

139

Io Sotto Scritto ho ricevuto dal Signor Surici la Somma di piastre
due e Sapochi Settanta. tre e quattro per cio che m'era dovuto
da fu mio godas pensionario del governo francese à l'academia
di Francia per biancheria degli due anni da me fatta
non sapendo scindere cio nelle mie ~~due~~ ~~voce~~
quattro di 22 di l'endeman. anno 13 della repubblica fran

Io Sotto Scritto ho ricevuto dal Signor Surici
sopra detto la Somma di Doppie dieci in oro
che aveva io prestata parimente in oro al detto
S. Alfonso godas amico e compagno mio primo
della Ditta partento

Roma 22 Vendemmario anno 13 francese

140

Je reviens à vous remercier de M. Juvet Directeur
de l'école française de beaux arts la
somme de cinquante neuf écus, soixante
trois baïques, provenant de la vente des
effets de M. Alphonse Gaudin

Rome 18 Floréal an 13

Artaud.

Copia

141

Nel nome santissimo di Dio così sia.

a di tre Dicembre 1804 in Siena il nob. e Mto
Reo ed eccellissimo Signor de' giovani Il nob. fu Signor
francesco Bindi Figari. Patricio Canonico retto re
della parrocchia sotto il titolo di S. Cristofano di
questa città e l'ecmo Sign. de' Giuseppe del fu Sig.
de' Angelo Lodoli pub.^o professore di medicina
in questa regia università, fanno piena fede
e certificano che nel fado di settembre prossimo scorso
nell'albergo publico di questa città detto dell'aquila,
è precisamente nelle ore due, e mezza dopo la
mezza notte passò da questa all'altra vita il
giovine Alfonso Gaudar nativo di Bourges,
e proveniente da Roma dopo una breve malattia
di giorni tre dell'indole della febbre perniciosa
letargica.

Certificano parimente che il giovine morto
come sopra era di statura alta, e ben formato, e che
intanto possono attestare che era il giovine Alfonso
Gaudar nativo di Bourges, in quanto che tale si
dileva dai compagni di suo viaggio, dal lauriero
romano che lo assisteva nella detta sua ultima
malattia, e nel passaporto stampato, di cui era
munito, per parte di Roma.

Certificavo finalmente il feudo di averlo curato
 in qualità di medico nella sua ultima malattia
 ed al primo dei S. fedelissimi di avere assistito il
 detto defunto nella sua morte di avere associato il
 di lui cadavere e di averlo mandato dopo il tempo
 prescritto da real. ordini alla pubblica stanza dove
 si depositano i cadaveri da seppelirsi nel campo
 santo a stesso a forma delli stessi ordini di questo regno
 e di aver registrata la di lui morte nel libro de'
 defonti che si conserva nell'archivio pubblico di detta
 parochia a carte 27 A. sotto n.º 130. Signe' jo
C. Gio. Bindi fergardi attesto quanto sopra M. P.
Jo Giuseppe Rodoli attesto quanto sopra M. P.
 nel nome di Dio Cosi' Sia.

ad: tre dicembre 180 quattro in fiena
 i soprascritti nob. sig. Curato Giovanni Bindi fergardi
 ed ecmo sig. Dr. Giuseppe Rodoli medico figlio a me
 inscritto notaro Beuiffimo Cogniti con loro giuramento
 presso in forma che hanno riconosciuto di aver sotto
 scritto di loro pugno il prefate attestato ed il medesimo
 han confermato in tutte le sue parti, presenti il M.^{to}
 No. sacerdote Giuseppe Martelli, ed il No. chierico
 Giuseppe Fratielli ambedue di fiena testimoni

abili così. D. Sebastiano del g. Francesco Pini notaro
pubblico fiorentino e senese mo. pa.

attestasi per me infra scritto segretario del. N. governo
di fienna, che il sopra scritto D. Sebastiano Pini è notaro
pubblico fiorentino, e senese, e che alle di lui firme in tal
qualità si presta ovunque piena e indubitata fede: dato
dalla segreteria del N. governo questo di tre dicembre 1804.
Signor Caval. Donato Chiaromanni.

fienna quattro dicembre 1804.

attestasi da me infra scritto ministro degli affari esteri
qualmente il sopra firmato Cav. Donato Chiaromanni
è in affida del Cav. Gio. P. nomi, quale si qualifica =
segretario del N. governo di fienna ed in fede. Signor
G. Mozzi. Luigi Rustini Seg. vic.

le charge d'affaires de France certifie véritable la
signature de M. de Mozzi apposée de la même part, Florence
le treize frimaire au treize Signor Simeon.

si soussigné Premier secrétaire de la légation française
à Rome en l'absence du Ministre Plenipotentiaire certifie que
la signature cy dessus est véritablement celle de M. Simeon chargé
des affaires de France à Florence, et que son nom doit y être ajouté.
Avec 16 frimaire au treize. Signor Artaud.

Pour copie conforme à l'original de jésé
aux archives de la légation française à Rome

Artaud,
Premier secrétaire de légation.



113
Rome ce 7 Septembre

Je vous en verbalment l'engageant de retarder le voyage de quelques jours
et que je l'aurais moi-même, mais le parti étant pris il fallut
s'en tenir à son départ

Monsieur,

D'après les avis répétés du médecin de cet établissement,
qui m'engage à partir le plus promptement possible,
me menaçant, si non, de la fièvre jusqu'en printemps,
et d'après le desir que j'ai moi-même, de rétablir
ma santé, pour me mettre en état de répondre
aux intentions du gouvernement en nous envoyant dans
cette ville, j'espère que vous voudrez bien faire droit
à la demande ci-dessus énoncée.

Mes camarades ayant d'un commun accord, consenti
à se passer pendant quelques jours, des services
de Vincenzo Campolucci, je désirerais l'emmener en route
avec moi, jusqu'à ce que le rétablissement de ma
santé me permit de continuer le voyage seul. Cet
homme, m'ayant soigné pendant tout le cours de
ma maladie, est beaucoup plus propre que tout
autre, à remplir cette fonction.

Je ne crois pas avoir besoin, Monsieur,
de vous mettre sous les yeux les ^{yeux les} inconvénients qu'il y aurait

à laisser partir seul un malade qu'un Vosturien même par humanité se croirait obligé d'abandonner dans une Auberge exposé au manque total de Soins peut-être à être dépossédé du peu d'argent qui devrait lui faire retrouver la Santé.

j'ai l'honneur de vous observer Monsieur que ma demande n'ayant aucun trait à mes frais de Voyage particuliers et ne concernant que ceux du domestique en question ce qui reste à payer au Gouvernement se réduit à une somme très modique. je crois ma demande d'autant plus juste qu'elle vient d'être accordée dernièrement à un de nos camarades pour la même cause non seulement pour le domestique qui l'a accompagné mais encore pour lui-même. (I. et t.)

n'oubliez pas Monsieur qu'en refusant de me faire suivre par quelqu'un vous vous rendez responsable de tous les événements qui pourraient m'arriver sur la route au Gouvernement qui ~~me~~ a confié à vos soins et à ma famille qui s'en est remise sur vous du soin de la remplacer auprès de moi.

j'ai l'honneur d'être Monsieur avec un sincère attachement votre très humble et très obéissant serviteur et ami
Alph. Gaudas

je lui ai donné
un domestique
pour l'accompagner
à Florence

il avait la
fièvre quant
il a été lui
il est incapable
de former un doute
semblable

[Faint, mostly illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

$$\begin{array}{r} 20 \\ 40 \\ 80 \\ \hline 200 \end{array}$$

$$\frac{7630}{210} \Bigg| \frac{79}{3}$$

$$69 = \frac{1}{2}$$

$$70$$

$$1250 = 18$$

$$1750$$

$$2500$$

[Faint handwritten text, possibly a signature or date.]

[Faint handwritten text at the bottom right of the page.]

Copia di Lettera et Certificato

Florenza li 4. Giugno an 13.

1141.

qui in aut. etc. remis par M. Jean de Saxe. Le charge d'affaires de France en Toscane à Son Excellence Monsieur le Cardinal Joseph Minichini plenipotentiaire. Cauterant M. Gaudas à Rome. il y avait en outre huit autres de différents degrés.

fait j'ai l'honneur de prévenir votre Excellence que les restes de M. affonnes Gaudas ont été retrouvés dans le cimetière de Sienne et placés dans une caisse aussi qu'il résulte de la Copie d'une lettre ci-jointe, et du Certificat également ci-joint signé par le Docteur Lodoli. Je prie votre Excellence de vouloir bien en faire part aux Messieurs Interpellés et de me faire connaître leurs intentions ultérieures.

Je sais cette occasion, Monsieur le Cardinal, de renouveler à votre Excellence l'assurance de ma haute considération
Signé Simon

Copia di Lettera di Siena di un Muro Cas. li 26. Aprile 1804

Dopo le inutili ricerche di cui già vi avvisai, un' accidentale imprevista combinazione fece tornare a memoria di questi, Decchini e del Cappellano del Campolanto la colla ove giaceva il cadavere del noto Gaudas il quale di fatto è stato dissotterrato, e riposta in una cassa colle debite cautelle, dopo la recognizione eseguitane da questo Dotto Lodoli come apparisce dall'annello suo autentico a Mittato.

Se giacette l'idea di collocare una Lapida nel Muro del Campolanto, potrebbe la detta cassa collocarsi giusta al muro medesimo sotto la Lapida. Se si amasse meglio dargli sepultura in qualche chiesa di Compagna, o chiosata

Di contenti non vi sarà difficoltà subito che venga pagata
 l'elemosina dovuta a forma dell'ordine allo spedale
 qualunque altro d'istmo voglia darli a quelle cenze,
 ne attenderà l'ordine della Contà Vostra per regolarsi
 nel miglior modo.

in tanto vi accludo tre ricevute, che contengono le
 spese occorse per l'oggetto, di cui si tratta nella somma
 totale di L. 21 già da me pagate, rispetto al dottor
 Lodoli non posso a meno di non pruderivi, che per
 parte si è prestato a parlare di quello affare e
 che garantire meritabile qualche riconoscenza per
 l'incomodo della gita, e visita al Campostante,
 ove egli dette tutte le disposizioni per l'incasso
 del cadavere

E in attenzione &

Luogo del
 Regillo -

a Di 25 8to 1804

Alli ore quattro pomeridiane di questo addetto giorno
 l'avviso io infrascripto mi sono portato al Campostante
 di questa città di Siena fuori della porta la Terzina ove mi è
 stato fatto osservare un cadavere umano, che era stato
 distotterato per ordine del Real governo, per quanto
 detto cadavere fosse molto abusato per la putrefazione
 cio non attente mi volli assicurare che fosse quello di Med
alfonso Guardar che avevo attinto in qualità di
 medico alla locanda dell' oquila di questa città.

Attestasi inoltre che detto Cadavere fu collocato in una
 cella a tal preparata e questa quantità di Sigillo
 fu collocata in una stanza adotta al Campi Santo
 Ludo ed in fede delle 20 giunte Lodoli, p. lodi, mado
 per nella Rea università di Siena no ge

Attestasi per me in fede Segretario del Rea governo
 di Siena che il retroscritto Sigillo detto Giuseppe
 Lodoli è pubblico professore di Medicina pratica nella
 Rea università della città Ludo come si è firmato,
 e che altre di Lui simili sottoscrizione viene prestata
 anche prima ed indubitata fede in attestazione
 fatto detto Segretario del Rea governo di Siena
 Li 26 8bre 1804 Lodo Lodo (ave) Gio: B. Monny

Ludogo del
 a villo